

# Âge, secteurs d'activité... 4 fausses idées au sujet des freelances français

Une étude, réalisée par Freelance.com et supervisée par l'économiste Stéphane Auray, s'attache à déconstruire les idées reçues au sujet des travailleurs indépendants français, dont le profil est bien moins uniforme que dans l'imaginaire collectif.

---

Le profil des freelances est loin d'être uniforme. Non, tous ne sont pas jeunes, Parisiens et graphistes. C'est ce que met en évidence une étude, réalisée par Freelance.com à partir de données publiques de l'Urssaf (Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales) et de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques). Supervisée par l'économiste Stéphane Auray, cette dernière a pour ambition de « *mieux renseigner* » la situation type du travailleur indépendant français d'un point de vue macro-économique et brise, à l'occasion, certaines idées reçues.

Tour d'horizon, alors que le nombre de professionnels choisissant ce mode de travail progresse d'année en année - ils sont plus d'un million et pourraient être, à en croire les projections, 1,5 million en 2030.

# 1/ Des freelances plus âgés qu'il n'y paraît

L'étude démonte le préjugé selon lequel le freelancing concerne majoritairement des gens jeunes, qui se seraient adaptés à la mutation du monde du travail. La moyenne d'âge des indépendants « *actifs administrativement* » s'établit à 45 ans, soit cinq ans de plus que l'âge moyen des salariés. Cette manière d'exercer est, selon l'enquête, appréciée des cadres seniors en quête d'une « *seconde vie professionnelle* ». Leur transition serait facilitée par l'existence d'un réseau professionnel et d'une expertise, ainsi que de fonds suffisants pour la mener à bien. À noter, par ailleurs, que les deux tiers des freelances français sont des hommes. Un constat qui n'est, toutefois, pas uniforme en fonction des secteurs d'activité.

# 2/ Des milieux professionnels diversifiés

En ce qui concerne les milieux professionnels, la variété surprend. Le travail indépendant ne concerne pas uniquement la tech et les métiers créatifs, relève l'étude qui pointe même le fait que, représentant 27 % des freelances, « *le premier secteur concerné est la finance, le gestion et achat* » – parmi lesquels les métiers des ressources humaines et juridiques. Un domaine suivi par d'autres, plus attendus : l'IT et la création numérique (23 % chacun).

# 3/ Les postes à responsabilité s'externalisent

Les travailleurs indépendants paraissent, toujours selon l'étude, surdiplômés par rapport à la moyenne française : 73 % des freelances ont un diplôme du supérieur à Bac+5 dans tous les métiers étudiés. Ce qui explique une tendance, croissante, à l'externalisation des postes à responsabilité : « *Quasiment tous les postes de direction ou de management dans les entreprises, quel que soit le secteur, peuvent être occupés par des talents externes* ». L'étude souligne, d'ailleurs, que « *le freelancing attire de plus en plus de cadres* », qui sont 72 % à en avoir une bonne image et même 30 % à envisager ce mode de travail à l'avenir. S'ils déclarent apprécier la liberté d'organisation inhérente à celui-ci, tout comme le choix des missions et l'absence de hiérarchie, ils font tout de même part de craintes financières.

## 4/ Des revenus assez hétérogènes

Les revenus des indépendants tendent à augmenter au fil des années, à rythme modéré. Se basant sur le chiffre d'affaires qu'ils ont déclaré à l'Urssaf – et donc, avant de payer les cotisations –, l'étude indique qu'ils sont passés de 36 962 euros à 39 661 euros annuels en l'espace de dix ans, entre 2009 et 2018. Un constat à nuancer en fonction des métiers exercés, tant les niveaux de rémunération sont hétérogènes.

Ainsi, un freelance évoluant dans la finance ou le gestion et achats gagne, en moyenne, 47 642 euros annuellement. En revanche, un indépendant dans la création numérique perçoit 26 408 euros. Le facteur géographique s'exprime aussi, le niveau de rémunération différant selon les régions. En métropole, il est élevé en Île-de-France et les Hauts-de-France (41 845 et 41 662 euros, respectivement) et plus modeste en Occitanie et Provence-Alpes-Côte-d'Azur (32 477 et 31 451 euros).

---

Article écrit par ARTHUR LE DENN